

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 13

Résolutions adoptées à la 0172^e séance
tenue le 4 octobre 2022

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 22 novembre 2022

E-0172-5.1 POLITIQUE EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE DU FONDS DE DOTATION (10.53) - APPROBATION D'UNE MODIFICATION
2022-A0016-0172^e-062

Le Comité exécutif adopte la Politique en matière d'investissement responsable du fonds de dotation (10.53), conformément au document **2022-A0016-0172e-062.2** déposé aux archives.

E-0172-5.2 RAPPORT ANNUEL DU SYSTÈME D'INFORMATION FINANCIÈRE UNIVERSITAIRE (SIFU) 2021-22 - APPROBATION
2022-A0016-0172^e-042

Pas de résolution

E-0172-5.3 AUGMENTATION DES COHORTES DANS LES FACULTÉS DE MÉDECINE - PAVILLON ROGER-GAUDRY - AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE
2022-A0016-0172e-031

Le Comité exécutif, conformément au document **2022-A0016-0172e-031** et son **annexe** déposés aux archives, autorise :

- la réalisation des travaux de rénovation et de réaménagement fonctionnel dans le Pavillon Roger-Gaudry dans le cadre du projet d'augmentation des cohortes dans les facultés de médecine;
- le vice-recteur à l'administration et aux finances, M. **Éric Filteau**, agissant conjointement avec le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer, pour et au nom de l'Université de Montréal, la Convention d'aide financière découlant du projet des travaux de rénovation et de réaménagement fonctionnel dans le Pavillon Roger-Gaudry dans le cadre du projet d'augmentation des cohortes dans les facultés de médecine.

E-0172-5.4 CONSTRUCTION DU REFUGE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE - CAMPUS DE SAINT-HYACINTHE - AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE
2022-A0016-0172^e-033

Le Comité exécutif, conformément au document **2022-A0016-0172e-033** et ses **annexes** déposés aux archives, autorise :

- le projet de relocalisation du Refuge animalier (immeuble n° 813, projet n° 55625);
- le vice-recteur à l'administration et aux finances, M. **Éric Filteau**, agissant conjointement avec le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer, pour et au nom de l'Université de Montréal, la Convention d'aide financière découlant de l'aide

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 2 de 13

Résolutions adoptées à la 0172^e séance
tenue le 4 octobre 2022

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 22 novembre 2022

financière accordée par le ministère de l'Enseignement supérieur pour le projet de relocalisation du Refuge animalier.

E-0172-5.5 AMÉNAGEMENT D'UN CENTRE DE SIMULATION VÉTÉRINAIRE - CAMPUS DE SAINT-HYACINTHE - AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE
2022-A0016-0172^e-034

Le Comité exécutif, conformément au document **2022-A0016-0172e-034** et ses **annexes** déposés aux archives, autorise :

- le projet d'aménagement d'un Centre de simulation vétérinaire (immeuble n° 626, projet n° 55722);
- le vice-recteur à l'administration et aux finances, M. **Éric Filteau**, agissant conjointement avec le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer, pour et au nom de l'Université de Montréal, la Convention découlant de l'aide financière accordée par le ministère de l'Enseignement supérieur pour le projet de Centre de simulation vétérinaire.

E-0172-5.6 CONSTRUCTION ET RÉAMÉNAGEMENT D'UN PÔLE ANIMALIER (CENTRE DE COMPÉTENCES CLINIQUES) - CAMPUS DE SAINT-HYACINTHE - AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE
2022-A0016-0172^e-035

Le Comité exécutif, conformément au document **2022-A0016-0172e-035** et ses **annexes** déposés aux archives, autorise :

- le projet de construction du Pôle animalier (Centre de compétences cliniques) sur le Campus de St-Hyacinthe - immeuble n° 815, projet n° 55745;
- le vice-recteur à l'administration et aux finances, M. **Éric Filteau**, agissant conjointement avec le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer, pour et au nom de l'Université de Montréal, la Convention découlant de l'aide financière accordée par le ministère de l'Enseignement supérieur pour le projet du Pôle animalier (Centre de compétences cliniques) - Campus de Saint-Hyacinthe.

E-0172-5.7 CEPSUM - TERRAIN DE FOOTBALL ET RÉTENTION (PROJETS 55597-56020-56021) - AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION
2022-A0016-0172^e-040

Le Comité exécutif, conformément au document **2022-A0016-0172e-040** et son **annexe** déposés aux archives, autorise le vice-recteur à l'administration et aux finances, M. **Éric Filteau**, agissant conjointement avec le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer, pour et au nom de l'Université, tous les documents nécessaires à l'octroi et à la réalisation du contrat pour travaux de construction concernant 1) remplacement de la surface synthétique du terrain de football, 2)

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 3 de 13

Résolutions adoptées à la 0172^e séance
tenue le 4 octobre 2022

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 22 novembre 2022

implantation du bassin de rétention des toits et 3) réfection de l'enveloppe et toiture du stade d'hiver au CEPsum (523-535), projets n^{os} 55597-56020-56021, et tout autre document requis pour donner effet à la présente, d'un montant maximal de 5 461 956 \$ (avant taxes) selon l'estimation classe C (\pm 15%), après que ceux-ci aient été visés par la Division des affaires juridiques.

E-0172-5.8 REMPLACEMENT DES TOURS D'EAU ET REFROIDISSEURS (PROJET 78191) – PAVILLON ROGER-GAUDRY - AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES POUR CONSTRUCTION ET ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS (PRÉCHAT)
2022-A0016-0172^e-041

Le Comité exécutif, conformément au document **2022-A0016-0172e-041** déposé aux archives, autorise :

- la Direction des immeubles à procéder à l'appel d'offres pour les services d'un entrepreneur général pour des travaux de construction pour le remplacement des tours d'eau n^{os} 3 et 4 et des refroidisseurs n^{os} 3 et 4 du projet n^o 78191 au Pavillon Roger-Gaudry (511);
- la Direction des immeubles à procéder à l'appel d'offres pour l'acquisition d'équipements pour le remplacement des tours d'eau n^{os} 3 et 4 et des refroidisseurs n^{os} 3 et 4 du projet n^o 78191 au Pavillon Roger-Gaudry (511);
- M. **Éric Filteau**, agissant conjointement avec le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer, pour et au nom de l'Université, tous les documents nécessaires à l'octroi et à la réalisation du contrat de services d'un entrepreneur général pour des travaux de construction, et tout autre document requis pour donner effet à la présente, d'un montant maximal de 6 235 399 \$ (avant taxes) selon l'estimation classe C (\pm 15%) incluant le montant d'acquisition d'équipements pour le remplacement des tours d'eau nos 3 et 4 et des refroidisseurs nos 3 et 4, évalué à environ 1 000 000 \$ (avant taxes) après que ceux-ci aient été visés par la Division des affaires juridiques.

E-0172-5.9 RÉAFFECTATION DES ESPACES - AUTORISATION D'UTILISER LE RÈGLEMENT 10.6 POUR LA SIGNATURE DES LETTRES D'ADJUDICATION ET DEMANDES DE CHANGEMENT
2022-A0016-0172^e-057

Ce point sera présenté à une prochaine séance du Comité exécutif.

E-0172-5.10 RÉAFFECTATION DES ESPACES - AUTORISATION DE SIGNATURE DES CONVENTIONS D'AIDE FINANCIÈRE ET DES PROTOCOLES D'ENTENTE
2022-A0016-0172^e-065

Le Comité exécutif, conformément au document **2022-A0016-0172e-065** et son **annexe** déposés aux archives, autorise le vice-recteur à l'administration et aux finances, M. **Éric Filteau** agissant conjointement avec le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer pour et au

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 4 de 13

Résolutions adoptées à la 0172^e séance
tenue le 4 octobre 2022

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 22 novembre 2022

nom de l'Université, toute convention d'aide financière provenant du ministère de l'Enseignement supérieur, ainsi que tout éventuel avenant et les protocoles d'entente associés dans le cadre du projet de *réaffectation des espaces libérés sur le site de la montagne*.

E-0172-5.11 SOLUTION INFONUAGIQUE SERVICENOW
2022-A0016-0172^e-046

Le Comité exécutif, conformément au document **2022-A0016-0172e-046** déposé aux archives, autorise :

- la Direction des technologies de l'information à procéder à un appel d'offres public pour une *Solution infonuagique ServiceNOW* qui comprendra 1) les modules ITSM, 2) le module Integration Hub Entreprise, 3) IToM Visibility (fondations) et 4) le module de sécurité, pour une valeur totale maximale de 2,510 M\$ (avant taxes) pour la durée totale du contrat incluant : la durée initiale du contrat d'une période de trois (3) ans et l'option de renouvellement de deux années;
- le vice-recteur à l'administration et aux finances, M. **Éric Filteau**, agissant conjointement avec le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer pour et au nom de l'Université, tous les documents nécessaires à l'octroi du contrat, et tout autre document requis pour donner effet à la présente pour une *Solution infonuagique ServiceNOW*, après que ceux-ci aient été visés par la Division des affaires juridiques.

E-0172-5.12 NOTE CONCEPTUELLE DE L'UNITÉ DE SANTÉ INTERNATIONALE DÉPOSÉE AUPRÈS D'AFFAIRES MONDIALES CANADA POUR UN PROJET DE SANTÉ DES ADOLESCENTS AU MALI – APPROBATION
2022-A0016-0172^e-038

Le Comité exécutif, conformément au document **2022-A0016-0172e-038** et ses **annexes** déposés aux archives, autorise :

- le dépôt, au nom de l'Université de Montréal, de la note conceptuelle à Affaires mondiales Canada (AMC) dans le cadre du mécanisme de propositions non sollicitées en vue de la réalisation du projet de coopération internationale « Appui au continuum de services et de soins pour les adolescent.es du Mali (ACOSADO) » et de tout document requis dans le cadre du dépôt de la note conceptuelle;
- la conclusion de la Convention préliminaire de partenariat avec la Fondation Paul Gérin-Lajoie (FPGL) et WaterAID Canada (WAC);
- la vice-rectrice aux partenariats communautaires et internationaux, M^{me} **Valérie Amiraux**, conjointement avec le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer la Convention préliminaire, après qu'elle aura été visée par la Division des affaires juridiques et tout document requis dans le cadre du dépôt de la note conceptuelle.

Si AMC retient la note conceptuelle,

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 5 de 13

Résolutions adoptées à la 0172^e séance
tenue le 4 octobre 2022

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 22 novembre 2022

- le dépôt, au nom de l'Université de Montréal, de la Proposition détaillée auprès d'AMC et de tout document requis dans le cadre du dépôt de cette Proposition;
- la conclusion de la Convention détaillée de partenariat avec FPGL et WAC;
- la vice-rectrice aux partenariats communautaires et internationaux, M^{me} **Valérie Amiraux**, conjointement avec le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer la Convention détaillée après qu'elle aura été visée par la Division des affaires juridiques et tout document requis dans le cadre du dépôt de la Proposition.

Si AMC retient la Proposition détaillée,

- La conclusion de l'Accord de contribution avec AMC;
- la conclusion de la Convention définitive de partenariat avec la FPGL et WAC;
- la vice-rectrice aux partenariats communautaires et internationaux, M^{me} **Valérie Amiraux**, conjointement avec le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer les documents suivants, près que ceux-ci auront été visés par la Division des affaires juridiques :
 - 1) l'Accord de contribution;
 - 2) la Convention définitive de partenariat;
 - 3) tout autre document accessoire à ceux-ci.

E-0172-5.13 PROGRAMME INSTITUTIONNEL DE MODERNISATION DE L'ADMISSION (PIMA) – APPROBATION DE L'ENTENTE SUR LES FRAIS INSTITUTIONNELS OBLIGATOIRES (FIO) 2022-A0016-0172^e-058

Le Comité exécutif, conformément au document **2022-A0016-0172e-058** et son **annexe** déposés aux archives,

- approuve le projet d'entente entre l'Université de Montréal, la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM) et l'Association générales des étudiantes et étudiants de la Faculté de l'éducation permanente (AGEEFEP);
- autorise M. **Éric Filteau**, vice-recteur à l'administration et aux finances, et M^{me} **Pascale Lefrançois**, vice-rectrice aux affaires étudiantes et aux études, à signer cette entente.

E-0172-5.14 CHAIRE EN PHOTONIQUE QUANTIQUE TOPOLOGIQUE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ORGANISMES DE RECHERCHE ET D'INNOVATION, VOLET 4 (PSOV4) - APPROBATION D'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS 2022-A0016-0172^e-051

Le Comité exécutif, conformément au document **2022-A0016-0172^e-051** et son **annexe** déposés aux archives, autorise :

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 6 de 13

Résolutions adoptées à la 0172^e séance
tenue le 4 octobre 2022

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 22 novembre 2022

- le dépôt de la demande d'aide financière au programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation, volet 4 (PSOv4) du ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI);
- M. **Éric Filteau**, vice-recteur à l'administration et aux finances, à signer la demande d'aide financière au programme PSOv4 du MEI;
- la mise de fonds de 20 % de l'Université de Montréal qui proviendra de la réserve du fonds d'immobilisation de l'Université;

Conditionnellement à l'obtention de la subvention au PSOv4 du gouvernement du Québec :

- M. **Éric Filteau**, vice-recteur à l'administration et aux finances, et M. **Alexandre Chabot**, secrétaire général, à signer la Convention entre le MEI et l'Université de Montréal qui donnera effet à la subvention, après que ladite Convention aura été visée par la Division des affaires juridiques;
- M. **Éric Filteau**, vice-recteur à l'administration et aux finances, et M. **Alexandre Chabot**, secrétaire général, à prendre toutes les mesures et les engagements qui seront nécessaires afin de donner effet à la subvention du MEI et à signer tout document accessoire afin de donner effet aux présentes résolutions;
- M. **Éric Filteau**, vice-recteur à l'administration et aux finances, à être désigné responsable du projet auprès du MEI.

E-0172-5.15 PLAN DE GESTION DES RISQUES EN MATIÈRE DE CORRUPTION ET DE COLLUSION DANS LES PROCESSUS DE GESTION CONTRACTUELLE - APPROBATION
2022-A0016-0172^e-061

Ce point sera présenté à une prochaine séance du Comité exécutif.

E-0172-5.16 PROGRESSION SALARIALE DES OFFICIERS - PROPOSITION D'ENVELOPPE BUDGÉTAIRE
2022-A0016-0172^e-045

Le Comité exécutif, conformément au document **2022-A0016-0172e-045** et son **annexe** déposés aux archives :

- confirme l'indexation des échelles salariales et des salaires des officiers du même pourcentage que celui de la politique salariale du gouvernement (PSG), soit 2 %, pour une somme de 364 808 \$;
- attribue une enveloppe budgétaire relative à la progression salariale des officiers liée au programme d'appréciation de la contribution individuelle d'une somme de 317 252 \$, pour une augmentation salariale totale pour la période visée de 682 060 \$

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 7 de 13

Résolutions adoptées à la 0172^e séance
tenue le 4 octobre 2022

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 22 novembre 2022

E-0172-5.17 CONVENTION COLLECTIVE DE L'ASSOCIATION DES MÉDECINS CLINIENS
CHERCHEURS ENSEIGNANTS DE MONTRÉAL (AMCCEM) - CONSTITUTION DU COMITÉ
PATRONAL, MANDATS DE NÉGOCIATION ET SIGNATURE
2022-A0016-0172^e-044

Le Comité exécutif, conformément au document **2022-A0016-0172e-044** déposé aux archives :

- constitue le comité patronal de négociation en vue du renouvellement de la convention collective avec l'Association des médecins cliniciens chercheurs enseignants de Montréal (AMCCEM) composé des personnes suivantes :
 - M^{me} **Micheline Bouchard**, avocate, Loranger Marcoux, à titre de porte-parole;
 - M. **Jean-Pierre Blondin**, vice-recteur adjoint, Vice-rectorat aux ressources humaines et aux affaires professorales;
 - M. **Robert St-Aubin**, conseiller principal des relations de travail, Direction des ressources humaines;
 - M. **Éric Cohen**, vice-doyen aux affaires professorales et développement académique, Faculté de médecine;
 - M. **Mario Talajic**, vice-doyen exécutif, sciences cliniques et réseau, Faculté de médecine.
- confie au comité de négociation le mandat de négocier pour et au nom de l'Université de Montréal le renouvellement de la convention collective avec ce syndicat.

Dans l'éventualité où une entente interviendrait suivant les paramètres du présent mandat, autorise les personnes suivantes à signer la convention collective, pour et au nom de l'Université :

- M. **Daniel Jutras**, recteur;
- M. **François Courchesne**, vice-rec.teur aux ressources humaines et aux affaires professorales;
- M^{me} **Karina Adam**, directrice générale, Direction des ressources humaines;
- M. **Jean-Pierre Blondin**, vice-recteur adjoint, Vice-rectorat aux ressources humaines et aux affaires professorales;
- M. **Yves Du Sablon**, directeur des relations de travail, Direction des ressources humaines ou la personne qui lui succédera;
- M. **Robert St-Aubin**, conseiller principal des relations de travail, Direction des ressources humaines;
- M. **Éric Cohen**, vice-doyen aux affaires professorales et développement académique, Faculté de médecine;
- M. **Mario Talajic**, vice-doyen exécutif, sciences cliniques et réseau, Faculté de médecine;
- toute autre personne nommée par le Comité exécutif.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 8 de 13

Résolutions adoptées à la 0172^e séance
tenue le 4 octobre 2022

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 22 novembre 2022

E-0172-5.18 CONVENTION COLLECTIVE DU SYNDICAT DES CHARGÉ(E)S DE COURS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (SCCCUM) – REMPLACEMENTS AU COMITÉ PATRONAL DE NÉGOCIATION
2022-A0016-0172^e-037

Le Comité exécutif, conformément au document **2022-A0016-0172e-037** déposé aux archives, modifie le comité patronal de négociation en vue du renouvellement de la convention collective avec le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Montréal (SCCCUM) comme suit :

- Me **Richard Gaudreault**, avocat, Lavery, porte-parole;
- M. **Jean-Pierre Blondin**, vice-recteur adjoint, Vice-rectorat aux ressources humaines et aux affaires professorales;
- M. **Nicolas Rondeau**, conseiller principal aux relations de travail, Direction des ressources humaines;
- M^{me} **Julie Lavoie**, directrice de Département de kinésiologie, Faculté de médecine;
- M^{me} **Rosalie Clément-Jolette**, adjointe à la vice-doyenne aux affaires professorales, Faculté des arts et des sciences;
- M. **Jean-Pierre Marquis**, vice-doyen aux études, Faculté de l'éducation permanente.

Dans l'éventualité où une entente interviendrait, autorise les personnes suivantes à signer la convention collective, pour et au nom de l'Université :

- M. **Daniel Jutras**, recteur;
- M. **François Courchesne**, vice-recteur aux ressources humaines et aux affaires professorales;
- M^{me} **Karina Adam**, directrice générale, Direction des ressources humaines;
- M. **Yves Du Sablon**, directeur des relations de travail, Direction des ressources humaines ou la personne qui lui succédera;
- M. **Jean-Pierre Blondin**, vice-recteur adjoint, vice-rectorat aux ressources humaines et aux affaires professorales;
- M. **Nicolas Rondeau**, conseiller principal aux relations de travail, Direction des ressources humaines;
- M^{me} **Julie Lavoie**, directrice de Département de kinésiologie, Faculté de médecine;
- M^{me} **Rosalie Clément-Jolette**, adjointe à la vice-doyenne aux affaires professorales, Faculté des arts et des sciences;
- M. **Jean-Pierre Marquis**, vice-doyen aux études, Faculté de l'éducation permanente;
- toute autre personne nommée par le Comité exécutif.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 9 de 13

Résolutions adoptées à la 0172^e séance
tenue le 4 octobre 2022

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 22 novembre 2022

E-0172-5.19 CONVENTION COLLECTIVE DU SYNDICAT GÉNÉRAL DES PROFESSEUR(E)S DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (SGPUM) - MISE À JOUR DE LA COMPOSITION DU COMITÉ PATRONAL DE NÉGOCIATION
2022-A0016-0172^e-052

Le Comité exécutif, conformément au document **2022-A0016-0172e-052** déposé aux archives, nomme les personnes suivantes afin de compléter le comité patronal de négociation en vue du renouvellement de la convention collective avec le Syndicat général des professeurs et professeures de l'Université de Montréal (SGPUM) :

- M^{me} **Mélanie Lavoie-Tremblay**, vice-doyenne à la recherche, à l'innovation et à l'entrepreneuriat, Faculté des sciences infirmières;
- M^{me} **Béatrice Godard**, vice-doyenne à la vie étudiante et aux affaires professorales, École de santé publique de l'Université de Montréal.

Dans l'éventualité où une entente interviendrait, autorise les personnes suivantes à signer la convention collective, pour et au nom de l'Université :

- M. **Daniel Jutras**, recteur;
- M. **François Courchesne**, vice-recteur aux ressources humaines et aux affaires professorales;
- M^{me} **Karina Adam**, directrice générale, Direction des ressources humaines;
- M. **Jean-Pierre Blondin**, vice-recteur adjoint, Vice-rectorat aux ressources humaines et aux affaires professorales;
- M. **Yves Du Sablon**, directeur des relations de travail, Direction des ressources humaines ou la personne qui lui succédera;
- M. **Robert St-Aubin**, conseiller principal des relations de travail, Direction des ressources humaines;
- M^{me} **Andreea-Ruxandra Schmitzer**, vice-doyenne aux affaires professorales, Faculté des arts et des sciences;
- M. **Éric Cohen**, vice-doyen aux affaires professorales, Faculté de médecine;
- M^{me} **Mélanie Lavoie-Tremblay**, vice-doyenne à la recherche, à l'innovation et à l'entrepreneuriat, Faculté des sciences infirmières;
- M^{me} **Béatrice Godard**, vice-doyenne à la vie étudiante et aux affaires professorales, École de santé publique de l'Université de Montréal;
- toute autre personne nommée par le Comité exécutif.

E-0172-6.1 FACULTÉ DE MÉDECINE - ÉCOLE D'ORTHOPHONIE ET D'AUDIOLOGIE - NOMINATION D'UNE DIRECTRICE INTÉRIMAIRE
2022-A0016-0172^e-047

Le Comité exécutif nomme M^{me} **Phaedra Royle**, professeure titulaire à l'École d'orthophonie et d'audiologie, à titre de directrice intérimaire de l'École d'orthophonie et d'audiologie de la Faculté de médecine, et ce, pour un mandat débutant le 4 octobre 2022 et se terminant le 3 avril 2023, le tout conformément au document **2022-A0016-0172e-047** et ses **annexes** déposés aux archives.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 10 de 13

Résolutions adoptées à la 0172^e séance
tenue le 4 octobre 2022

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 22 novembre 2022

E-0172-6.2 FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES - DÉPARTEMENT DE CHIMIE - PROLONGATION DU DIRECTEUR INTÉRIMAIRE
2022-A0016-0172^e-049

Le Comité exécutif renouvelle le mandat de M. **Richard Leonelli**, professeur titulaire au Département de physique, à titre de directeur intérimaire du Département de chimie à la Faculté des arts et des sciences, et ce, du 1^{er} au 31 décembre 2022, le tout conformément au document **2022-A0016-0172e-049** et ses **annexes** déposés aux archives..

E-0172-6.3 FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT - ÉCOLE DE DESIGN - PROLONGATION DU DIRECTEUR INTÉRIMAIRE
2022-A0016-0172^e-056

Le Comité exécutif renouvelle le mandat de M. **Jean Therrien** à titre de directeur intérimaire de l'École de design de la Faculté de l'aménagement, et ce, du 1^{er} au 31 décembre 2022, le tout conformément document **2022-A0016-0172e-056** et ses **annexes** déposés aux archives.

E-0172-6.4 NOMINATIONS ET RENOUVELLEMENTS DE PROFESSEURS
2022-A0016-0172^e-036

Le Comité exécutif procède aux nominations et aux renouvellements des professeurs dont les noms paraissent au document **2022-A0016-0172e-036** et ses **annexes** déposés aux archives.

E-0172-6.5 INSTITUT DE RECHERCHE EN IMMUNOLOGIE ET EN CANCÉROLOGIE (IRIC) - NOMINATION DU DIRECTEUR SCIENTIFIQUE
2022-A0016-0172^e-053

Le Comité exécutif nomme M. **Marc Therrien**, professeur titulaire au Département de pathologie et biologie cellulaire de la Faculté de médecine, à titre de directeur scientifique par intérim de l'Institut de recherche en immunologie et en oncologie (IRIC), et ce, pour un cinquième mandat débutant le 1^{er} novembre 2022 et se terminant à l'entrée en poste de la nouvelle direction scientifique ou au plus tard le 31 mai 2023, conformément au document **2022-A0016-0172e-053** et son **annexe** déposés aux archives.

E-0172-6.6 COMITÉS D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE - NOMINATIONS
2022-A0016-0172^e-054

Le Comité exécutif, nomme les personnes suivantes, conformément au document **2022-A0016-0172e-054** et ses **annexes** déposés aux archives :

Au Comité d'éthique de la recherche en sciences et en santé (CERSES)

- M. **Charles Selva-Rivero**, étudiant à la maîtrise en bioéthique, au Comité d'éthique de la recherche en sciences et en santé (CERSES) à titre de membre régulier étudiant

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 11 de 13

Résolutions adoptées à la 0172^e séance
tenue le 4 octobre 2022

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 22 novembre 2022

inscrit à un programme d'études supérieures de l'Université, et ce, pour un premier mandat de trois (3) ans débutant le 4 octobre 2022 et se terminant le 31 mai 2025;

- M^{me} **Clara Tardif**, étudiante à la maîtrise en bioéthique, au Comité d'éthique de la recherche en sciences et en santé (CERSES) à titre de membre régulière étudiante inscrite à un programme d'études supérieures de l'Université, et ce, pour un premier mandat de trois (3) ans débutant le 4 octobre 2022 et se terminant le 31 mai 2025;

Au Comité d'éthique de la recherche clinique (CERC)

- M^{me} **Solenn Tissier**, étudiante au doctorat en sciences de la vision, au Comité d'éthique de la recherche clinique (CERC) à titre de membre régulière étudiante inscrite à un programme d'études supérieures de l'Université, et ce, pour un premier mandat d'un (1) an débutant le 4 octobre 2022 et se terminant le 31 mai 2023;
- M. **Maxime Bleau**, étudiant au doctorat en sciences de la vision, au Comité d'éthique de la recherche clinique (CERC) à titre de membre régulier étudiant inscrit à un programme d'études supérieures de l'Université, et ce, pour un premier mandat d'un (1) an débutant le 4 octobre 2022 et se terminant le 31 mai 2023;
- M. **Patrick-Anges Gogognon**, conseiller en éthique de la recherche, au Comité d'éthique de la recherche clinique (CERC) à titre de membre régulier versé en éthique qui possède l'expertise, l'expérience et les compétences nécessaires aux travaux du comité, et ce, pour un deuxième mandat de trois (3) ans débutant le 4 octobre 2022 et se terminant le 31 mai 2025.

E-0172-6.7 CHAIRE FAYOLLE-MAGIL CONSTRUCTION EN ARCHITECTURE, BÂTIMENT ET DURABILITÉ DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL – NOMINATION DU TITULAIRE
2022-A0016-0172^e-059

Le Comité exécutif nomme M. **Gonzalo Lizarralde**, professeur titulaire à l'École d'architecture et vice-doyen à la Faculté de l'aménagement, en tant que titulaire de la Chaire Fayolle-Magil Construction en architecture, bâtiment et durabilité de l'Université de Montréal, et ce, pour un deuxième mandat de cinq (5) ans débutant le 4 octobre 2022 et se terminant le 30 septembre 2027, conformément au document **2022-A0016-0172e-059** et son **annexe** déposés aux archives.

E-0172-6.8 CHAIRE EN PAYSAGE ET EN ENVIRONNEMENT DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL – NOMINATION DU TITULAIRE
2022-A0016-0172^e-060

Le Comité exécutif nomme M. **Sylvain Paquette**, professeur titulaire à l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage de la Faculté d'aménagement, en tant que titulaire de la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal, et ce, pour un deuxième mandat de cinq (5) ans débutant le 4 octobre 2022 et se terminant 31 août 2027, conformément au document **2022-A0016-0172e-060** et son **annexe** déposés aux archives.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 12 de 13

Résolutions adoptées à la 0172^e séance
tenue le 4 octobre 2022

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 22 novembre 2022

E-0172-6.9 CHAIRE YVES DES GROSEILLERS ET ANDRÉ BÉRARD DE CARDIOLOGIE INTERVENTIONNELLE : CELLULES SOUCHES ET THÉRAPIE RÉGÉNÉRATRICE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL - NOMINATION DU TITULAIRE
2022-A0016-0172^e-043

Le Comité exécutif nomme M. **Jean-François Tanguay**, professeur titulaire au Département de médecine de la Faculté de médecine, en tant que titulaire de la Chaire Yves Des Groseillers et André Bérard de cardiologie interventionnelle : cellules souches et thérapie régénératrice de l'Université de Montréal, et ce, pour un mandat se terminant le 30 juin 2026 et correspondant à la durée de son deuxième mandat à titre de chef du service d'hémodynamie de l'Institut de cardiologie de Montréal, le tout conformément au document **2022-A0016-0172e-043** et son **annexe** déposés aux archives.

E-0172-6.10 CHAIRE FRANÇOIS-KARL VIAU EN ONCOGÉNOMIQUE PÉDIATRIQUE - NOMINATION DU TITULAIRE
2022-A0016-0172^e-050

Le Comité exécutif nomme M. **Daniel Sinnett**, professeur titulaire au Département de pédiatrie de la Faculté de médecine, en tant que titulaire de la Chaire François-Karl Viau en oncogénomique pédiatrique de, et ce, pour un cinquième mandat de deux (2) ans débutant le 4 octobre 2022 et se terminant le 3 octobre 2024, conformément au document **2022-A0016-0172e-050** et son **annexe** déposés aux archives.

E-0172-6.11 CHAIRE SAPUTO EN VALORISATION BIOMÉDICALE DES PRODUITS LAITIERS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL - NOMINATION DU TITULAIRE
2022-A0016-0172^e-055

Le Comité exécutif nomme M. **Jacques Thibodeau**, professeur titulaire au Département de microbiologie, infectiologie et immunologie de la Faculté de médecine, en tant que titulaire de la Chaire Saputo en valorisation biomédicale des produits laitiers de l'Université de Montréal, et ce, pour un troisième mandat de cinq (5) ans débutant le 4 octobre 2022 et se terminant le 3 octobre 2027, conformément au document **2022-A0016-0172e-055** et son **annexe** déposés aux archives.

E-0172-6.12 COMITÉ DE RÉVISION DES DÉCISIONS DISCIPLINAIRES CONCERNANT LES ÉTUDIANTS – NOMINATION
2022-A0016-0172^e-030

Le Comité exécutif nomme M. **Francis Gingras**, professeur titulaire au Département des littératures de langue française à la Faculté des arts et des sciences, à titre de membre exerçant ou ayant exercé des fonctions d'officier au Comité de révision des décisions disciplinaires concernant les étudiants, et ce, pour un premier mandat de quatre (4) ans débutant le 5 octobre 2022 et se terminant le 31 mai 2026, conformément au document **2022-A0016-0172e-030** déposé aux archives.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 13 de 13

Résolutions adoptées à la 0172^e séance
tenue le 4 octobre 2022

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 22 novembre 2022

E-0172-6.13 OCTROI DE GRADES
2022-A0016-0172^e-039 à 039.6

Le Comité exécutif décerne les grades de premier cycle et de cycles supérieurs de Polytechnique Montréal et HEC Montréal, conformément aux documents **2022-A0016-0172^e-039 à 039.6** déposés aux archives.

Le secrétaire général

Alexandre Chabot

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 1

Résolutions adoptées à la 0172^e séance
tenue le 21 octobre 2022

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 22 novembre 2022

E-0172-11 RAPPORT ANNUEL DU SYSTÈME D'INFORMATION FINANCIÈRE UNIVERSITAIRE (SIFU) 2021-2022 – APPROBATION
2022-A0016-0172e-042Amendé

Le Comité exécutif, conformément au document **2022-A0016-0172e-042Amendé** et ses **annexes** déposés aux archives :

- entérine le rapport SIFU de l'Université de Montréal pour l'année se terminant le 30 avril 2022;
- mandate M. **Éric Filteau**, vice-recteur à l'administration et aux finances, à signer le rapport SIFU de l'Université de Montréal.

Le secrétaire général

Alexandre Chabot